

APPEL POUR UN MODÈLE ALTERNATIF D'INVESTISSEMENTS

Aux quatre coins de la planète, des citoyennes et citoyens manifestent et luttent contre la domination du capital financier, pour réclamer une démocratie participative et plus de justice. En ces temps de crise économique, nous persistons à affirmer que:

Les Accords internationaux d'investissements (AII), tels que les Traités bilatéraux d'investissements (TBI) et les chapitres de protection des investissements au sein des Accords de libre-échange (ALÉ), contribuent à **une architecture d'impunité pour les grandes corporations transnationales (CTs)** qui mine la souveraineté, les Constitutions, la gouvernance démocratique et l'intérêt public, tant des pays développés que ceux en voie de développement.

Les Traités d'investissements accordent aux entreprises transnationales des droits extraordinaires sans qu'en contrepartie elles ne soient contraintes à des obligations. Ces traités permettent aux corporations de contourner les lois en évitant les cours de justice d'ordre local ou national, et d'entreprendre des poursuites pour des millions de dollars contre des États souverains, les trainant devant des tribunaux d'arbitrage internationaux et privés rattachés entre autres au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), et à la Chambre de commerce internationale (ICC). **À l'inverse, il n'existe pas de tribunaux semblables qui permettent aux gouvernements et aux citoyen-ne-s de poursuivre les entreprises transnationales en justice lorsque celles-ci mènent des activités qui violent les droits humains, sociaux, environnementaux et les droits du travail, ou lorsqu'elles agissent en marge du cadre fixé par les politiques publiques nationales.**

Les traités d'investissements sont des instruments que les corporations transnationales utilisent pour discipliner et faire pression sur les gouvernements. Ces traités donnent un pouvoir sans précédent aux corporations en leur permettant de tenir les gouvernements en otage et de limiter leur capacité à mettre en œuvre des politiques publiques servant des objectifs d'intérêt public. C'est ainsi qu'elles restreignent l'application des droits humains en général, et en particulier les droits des travailleuses et travailleurs, le droit à la santé, l'accès universel aux services publics, la satisfaction des besoins de base de la population et la protection de l'environnement.

Bien que la libéralisation financière et la protection des investissements, favorisées par les accords de commerce et d'investissements, soient à l'origine de la crise financière et économique actuelle, les États-Unis, l'Union européenne et le G20 persistent à les considérer comme l'unique solution, approfondissant les conditions mêmes de la crise économique. Une telle approche contribue à consolider le pouvoir des corporations (1%) en accordant toujours plus de protections aux investisseurs, avec pour conséquence un impact négatif sur la majorité de la population (les 99%).

Nous appelons:

- À l'interruption de toute nouvelle négociation de traités d'investissements, ainsi qu'à la suspension des ALÉ et TBI existants;
- Au retrait des pays du CIRDI et de toute autre espace d'arbitrage comme le CNUDCI et le ICC.

Nous demandons:

- Aux pays développés de cesser de faire pression sur les pays en développement pour qu'ils signent des TBI, et d'imposer des mesures de protection des investissements par le biais des ALÉ;
- Aux pays en voie de développement d'examiner et réviser les impacts des Traités bilatéraux d'investissements existants sur leurs populations;
- Aux Nations Unies d'examiner l'impact de ces traités d'investissements sur les politiques de développement et sur les droits humains.

Nous proposons un cadre international d'investissements alternatif basé sur des principes démocratiques, qui donnent préséance à l'intérêt public sur les profits privés. Ce cadre doit

- Incorporer des obligations contraignantes pour les entreprises en matière de droits humains, économiques, sociaux, environnementaux et les droits du travail;
- Exclure tout mécanisme de règlement des différends de type « investisseurs-État »;
- Il ne doit pas donner aux investisseurs étrangers des droits exclusifs;
- Permettre aux gouvernements de conserver tout l'espace démocratique nécessaire pour mettre en œuvre des politiques publiques pour le bien des peuples et de l'environnement, dans une perspective de développement durable;
- Inclure le droit de restreindre et contrôler les flux internationaux de capitaux spéculatifs qui sont source d'instabilité;
- Garantir l'investissement public dans des domaines comme l'alimentation, la santé, les services publics, les écosystèmes, et les ressources naturelles, et que ceux-ci demeurent entièrement sous contrôle public.

Nous appelons les mouvements sociaux et les citoyens et citoyennes à se joindre à la lutte contre le régime international d'investissements, à contrer le pouvoir corporatif, et à bâtir et défendre un modèle alternatif !!

Bruxelles, 6 novembre 2011

Première liste de signataires individuels:

Alfonso Moro, France
Antonio Chamarro, État espagnol
Bruno Ciccaglione, Autriche
Cecilia Olivet, Uruguay
Conrado Oliveira, Pérou
Dani Setiawan, Indonésie
Dorothy Guerrero, Thaïlande
Dot Keet, Afrique du Sud
Elizabeth Peredo, Bolivie
Enrique Daza, Colombie
Erika González, État espagnol
Etiel Dagoberto Moraga, Chili
Gonzalo Berron, Brésil
Györgyi Újszászi, Hongrie
Hector Moncayo, Colombie
Hugo Arias, Équateur
Javier Echaide, Argentine
Jorge Coronado, Costa Rica
Joseph Purugganan, Philippines
Josua Mata, Philippines
Juan Hernandez, État espagnol

Juan Pablo Orrego, Chili
Kia Meng Boon, Malaisie
Laia Blanch, Royaume-Uni
Michel Cermak, Belgique
Michelle Yesudas, Malaisie
Mikka Ronkko, Finlande
Otto Bruun, Finlande
Patricia Muñoz Cabrera, Chili
Pierre-Yves Serinet, Canada
Pietje Vervest, Pays-Bas
Raúl Burbano, Canada
Rebecca Varghese, Royaume-Uni
Renata Reis, Brésil
Roos van Os, Pays-Bas
Ruth Bergan, Royaume-Uni
Sarah Anderson, États-Unis
Saúl Baños, El Salvador
Stuart Trew, Canada
Tom Kucharz, État espagnol
Vincent Vallies, Belgique
Wullo Sylvester Bagooro, Ghana